

FISMES - LE HIBOU

11ème édition



MARNE

AISNE




Samedi 11 Janvier 2020

1 -2 et 11.3 kms (DIURNE OU NOCTURNE)

Forêt de Fismes et Blanzly les Fismes

PROGRAMME

11.3 kms	DIURNE	15h30	12€ à l'avance		137 m
11.3 kms	NOCTURNE	18h30	12€ à l'avance		
18€ pour les 2 courses					
1 km	13h45	gratuit	(EAF / 2011 à 2012)		
1 km	14h	gratuit	(EAM / 2011 à 2012)		
1 km	14h15	gratuit	(PF / 2009 à 2010)		
1 km	14h30	gratuit	(PM / 2009 à 2010)		
2 kms	14h50	gratuit	(B et M / 2005 à 2008)		
11.3 kms	marche	13h30 et après	3€		

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

Départ et arrivée à la boulangerie de fismette

Accès salle des fêtes (dossards): à partir de la RN31, gare et direction "l'hôtel de ville"

RECOMPENSES (DIURNE)

Trophées d'une valeur de 50€ (Hibou)
200€ aux trois premier(e)s
Coupes aux trois premier(e)s M et F par catégories
10 Bouteilles (NOCTURNE)

A la salle des fêtes à 17h30 et 20h30

Renseignements : Didier FANTUZ au 06.27.15.02.51
usfcar.canalblog.com

le bulletin d'inscription est à adresser à Mr FANTUZ Didier
26, rue Maurice Dézothéz – 51170 FISMES
ou didier.fantuz@wanadoo.fr

Chèque à établir à l'ordre de l'USFAV C.A.

BULLETIN D'INSCRIPTION

11.3 kms 11.3 kms NOCTURNE marche
 2 kms 1 km P 1 km EA

NOM : **PRENOM :**

DATE DE NAISSANCE : / / **SEXE:** M / F /

N° de LICENCE : **CLUB :**

Loi n° 99-223 du 23 mars 1999 : Conditions pour obtenir un dossard

- Inscription par courrier – la photocopie de la licence sportive, en cours de validité, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition de moins d'un an (ou sa photocopie) devra impérativement être joint au bulletin d'engagement

Circulaire n° 28 du 12 septembre 2013

- Suite aux observations adressées à la FFA par la CNIL, la possibilité est offerte aux participants de demander la non-publication de leurs données nominatives dans les résultats sur le site internet de l'organisateur et sur celui de la FFA.

ASSURANCE

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès
d'AXA France IARD FISMES

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Pour les mineurs – autorisation écrite des parents si non licencié

Fait à : **Le**

Signature